

Accident location de véhicule

Par marion25, le 18/03/2013 à 20:35

Bonjour

J'ai eu un accident de la route avec mon véhicule de location mais la personne qui m'a percuté a prit la fuite.

J'ai immédiatemment porté plainte à la gendarmerie.

Lorsque j'ai rendu mon véhicule la société de location m'a prit ma caution de 950 € sans me donner de raison valable et je ne sais pas vers qui me tourner. Pourriez vous me donner des informations ?

Merci par avance

Par chaber, le 19/03/2013 à 07:33

bonjour

j'ose espérer que vous avez souscrit une assurances dommages.

S'il y a franchise, vous devrez la supporter sur votre caution

Par moisse, le 19/03/2013 à 09:38

bonjour

Il est en outre possible de souscrire une option de rachat de franchise, seuls quelques réseaux de grandes surfaces ne proposent pas cette possibilité.